Axe 4 : Prise en charge du patient et du résident

# Précarité et rupture des parcours de soins

#### **Contexte**

\_

### **Objectifs**

- Définir la précarité, toutes les formes qu'elle peut prendre et l'auto-exclusion.
- Repérer les signes de la précarité.
- Caractériser les effets de la précarité sur la santé et la santé mentale.
- Mettre en œuvre l'alliance thérapeutique.
- Identifier les dispositifs et les structures adaptés à la prise en charge des personnes en situation de précarité et/ou de migration au niveau territorial et régional.
- Décrire les critères d'admissibilité dans ces dispositifs et structures.
- Identifier les ressources permettant de lever la barrière linguistique.

## Renseignements complémentaires

Modalité d'organisation En présentiel ou en distanciel

Durée 2 jours consécutifs

#### **Programme**

- 1. En amont : webinaire le parcours de soins coordonné
  - La notion de parcours.
  - L'identification des freins à la constitution des parcours.
  - o Les différentes modalités de travail dans le cadre d'un parcours de soin.
- 2. Formation présentielle
  - La précarité (définition, facteurs et effets).
  - o Les démarches de prise en soins des situations de précarité.
  - o L'élaboration d'un parcours de soin coordonné.
- 3. Suivi post-formation

• L'accompagnement du suivi au plan d'action.

Un travail d'intersession est à prévoir sur l'analyse d'une situation de soins, de l'accueil au suivi en individuel.

Public Tout public.		
Exercice 2024		
Nature AFR		
Organisé par GRIEPS		
Durée NON CONNUE A CE JOUR		